

PRESENTATION DU STAGE D'ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE pour les futurs 5emes : (RENTREE 2020)

Chaque année depuis plus de dix ans, nous organisons un « stage de pleine nature » au centre : SPORT-NATURE HAUTES-PYRENEES à **st Pé de Bigorre** (65), de mi-septembre à début octobre, avec **toutes les classes de 5e**.

Il s'agit d'un séjour d'intégration (de 3 jours), pour permettre la mise en place d'une cohésion de groupe, entre élèves, mais aussi entre élèves/enseignants à travers la pratique d'activités physiques de pleine nature. Cet environnement particulier, engendrant pour certains des émotions, sensations, nouvelles, permet de développer l'entraide, la responsabilisation, et le dépassement de soi.

Les élèves pratiquent 4 activités, chacune dans un milieu différent :

- le rafting : en eau vive
- l'escalad'arbres : « en l'air »
- la randonnée : sur terre (en lien avec le programme S.V.T)
- la spéléologie : sous terre

Dates et encadrement :

Pour la rentrée 2020, 8 classes de 5e sont prévues : c'est à dire 4 séjours de 3 jours :

- du lundi 21/09 au mercredi 23/09/2020 : deux classes
- du mercredi 23/09 au vendredi 25/09/2020 : deux classes
- du lundi 28/09 au mercredi 30/09/2020 : deux classes
- du mercredi 30/09 au vendredi 02/10/2020 : deux classes

Pour l'encadrement « global » des élèves, nous prévoyons 4 adultes dont un professeur d'EPS, 2 autres enseignants (dans la mesure du possible de l'équipe pédagogique des classes concernées) et 1 AED.

L'« encadrement sportif »:

Toutes les activités sont encadrées par les moniteurs spécialisés et agréés du centre. Les élèves sont divisés en 6 groupes (mixtes) de 9 (environ) et ne font pas nécessairement les mêmes activités au même moment. (Chaque groupe a son « planning d'activités » pour les 3 jours.)

Les enseignants/AED accompagnent les groupes d'élèves.

-un enseignant (ou AED) obligatoirement, avec le moniteur de randonnée pour 2 groupes maximum.

-un enseignant (ou AED) obligatoirement, en plus du moniteur par groupe de spéléologie.

Quand cela est (absolument) nécessaire, une AVS peut accompagner, en plus de l'encadrement prévu, certains élèves à besoin particulier.

L'équipement sportif : les équipements nécessaires et obligatoires sont fournis par le centre (casques, gilets, combinaisons, etc...).

Participation financière des familles : 148 E (à l'ordre de « collège Jean-Pierre Vernant ») : cette somme comprend le transport en bus, l'hébergement (couchage : dortoirs non mixtes de 4 ou 5 élèves), les repas (petits déjeuners/déjeuners/goûters/dîners), le matériel nécessaire à la pratique des activités et l'encadrement de ces activités (1 moniteur diplômé pour 10 élèves environ).

Les versements possibles : 1 seul chèque de 148 E (encaissé en septembre avant le départ) ou bien 2 chèques de 70 E et 78 E (dont l'un sera encaissé en septembre et l'autre en octobre). Ils devront être remis au professeur d'E.P.S. de votre enfant, dès la rentrée.

Pour les familles ayant des difficultés financières, un dossier d'aide est à retirer à l'intendance le plus tôt possible (et dès ce jour : directement au collège, ou bien en faire la demande par mail : 0310085z-gest@ac-toulouse.fr).

Documents qui seront nécessaires :(demandés à la rentrée)

- L'assurance scolaire :

L'attestation d'assurance est indispensable et sera récupérée, à la rentrée, par les enseignants responsables : vérifier qu'elle comprend les activités extrascolaires.

- La validation d'un test de natation :(ASSN : « attestation du savoir-nager » ou test « d'aisance aquatique », plus facile).

Il est **obligatoire** pour pratiquer les activités aquatiques.

En cette fin d'année de 6e, les enseignants d'E.P.S. ont noté dans les appréciations du bulletin de votre enfant, si ce test avait été validé (diplôme) ou non. Dans le deuxième cas, votre enfant peut passer cet été (dès que cela sera possible) le test d'aisance aquatique avec un maître-nageur dans une piscine de votre choix (en s'entraînant avant...). Les élèves non nageurs pratiqueront une 2^e fois l'une des 3 activités « terrestres », ou bien une nouvelle activité (selon possibilités).

Pour toutes les autres informations utiles pour ce séjour, une réunion sera programmée à la rentrée 2020, afin de répondre à vos questions et finaliser les départs.
L'équipe E.P.S.

Coordonnées du centre : SPORT-NATURE HAUTES-PYRENEES
Impasse « La Pradette »
65270 Saint-Pé de Bigorre
Mail : sport-nature@hpsn.fr
TEL : 05.65.41.81.48
<http://www.sport-nature.org>

